

ASAMBLEA GENERAL



COMISIÓN PREPARATORIA

OEA/Ser.P
AG/CP/ACTA 380/12
24 febrero 2012

ACTA DE LA SESIÓN
DE LA COMISIÓN PREPARATORIA DE LA ASAMBLEA GENERAL
CELEBRADA EL 24 DE FEBRERO DE 2012
Aprobada en la sesión del 20 de febrero de 2013

ÍNDICE

	<u>Página</u>
Nómina de los Representantes que asistieron a la sesión	1
Aprobación del proyecto de orden del día	2
Metodología para llevar adelante los trabajos preparatorios del cuadragésimo segundo período ordinario de sesiones de la Asamblea General.....	3
Instalación de la Subcomisión de Temario y Procedimientos y elección de su Presidente	4
Instalación de la Subcomisión de Asuntos Administrativos y Presupuestarios y elección de su Presidente	5
Presentación del Secretario General Adjunto sobre el avance en la preparación del cuadragésimo segundo período ordinario de sesiones de la Asamblea General.....	6
Establecimiento del orden de precedencia de las delegaciones de los Estados Miembros y de los Observadores permanentes para el cuadragésimo segundo período ordinario de sesiones de la Asamblea General.....	9
Sorteo de hoteles en la sede del cuadragésimo segundo período ordinario de sesiones de la Asamblea General.....	10
Aprobación de actas.....	14

COMISIÓN PREPARATORIA

ACTA DE LA SESIÓN CELEBRADA EL 24 DE FEBRERO DE 2012

En la ciudad de Washington, a las diez y diez de la mañana del viernes 24 de febrero de 2012, celebró sesión la Comisión Preparatoria de la Asamblea General. Presidió la sesión el Embajador Duly Brutus, Representante Permanente de Haití y Presidente de la Comisión Preparatoria. Asistieron los siguientes miembros:

Embajador Darío Paya, Representante Permanente de Chile
Embajador Diego Pary, Representante Permanente de Bolivia
Embajador Edgar Ugalde Álvarez, Representante Permanente de Costa Rica
Ministro Consejero Breno de Souza Brasil Dias da Costa, Representante Interino del Brasil
Ministra Consejera Carmen Luisa Velásquez de Visbal, Representante Interina de Venezuela
James C. Todd, Representante Alterno de los Estados Unidos
Ministra Consejera Mayerlyn Cordero Díaz, Representante Alterna de la República Dominicana
Lynen Ann Scott, Representante Alterna de Jamaica
Primer Secretario Ricardo Kellman, Representante Alterno de Barbados
Ministro Consejero Agustín Vásquez Gómez, Representante Alterno de El Salvador
Ministro Consejero Jorge Eduardo Contreras, Representante Alterno de Guatemala
Ministro Consejero Luís Exequiel Alvarado Ramírez, Representante Alterno de Nicaragua
Ministro Agustín Ignacio Fornell Vintimilla, Representante Alterno del Ecuador
Consejera Ana Marcela Pastorino, Representante Alterna de la Argentina
Embajador José de Jesús Martínez González, Representante Alterno de Panamá
Segunda Secretaria Maya Teresa Soto, Representante Alterna del Perú
Consejero Pedro Israel Valenzuela Durand, Representante Alterno del Uruguay
Ministro José Luis Ramírez, Representante Alterno de Colombia
Embajador Jorge Alberto Milla Reyes, Representante Alterno de Honduras
Primera Secretaria Kathleen Seearine, Representante Alterna de Trinidad y Tobago
Maude Kostine, Representante Alterna del Canadá
Ministra Dolores Jiménez, Representante Alterna de México
Embajador Bocchit Edmond, Representante Alterno de Haití

También estuvo presente el Secretario General Adjunto, Embajador Albert R. Ramdin, Secretario de la Comisión Preparatoria.

APROBACIÓN DEL PROYECTO DE ORDEN DEL DÍA

El PRESIDENTE: Je prends plaisir à vous présenter mes salutations cordiales à l'ouverture de cette réunion de la Commission préparatoire pour réaliser les travaux dans la perspective de la Quarante-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale qui se tiendra en juin prochain dans la ville de Cochabamba en Bolivie.

Je sou mets à la Commission le projet d'ordre du jour de cette réunion figurant dans le document AG/CP/OD.380/12.

[El proyecto de orden del día contiene los siguientes puntos:

1. Aprobación del orden del día (AG/CP/OD.380/12)
2. Metodología para llevar adelante los trabajos preparatorios del cuadragésimo segundo período ordinario de sesiones de la Asamblea General
3. Instalación de la Subcomisión de Temario y Procedimientos y elección de su Presidente
4. Instalación de la Subcomisión de Asuntos Administrativos y Presupuestarios y elección de su Presidente
5. Presentación del Secretario General Adjunto sobre el avance en la preparación del cuadragésimo segundo período ordinario de sesiones de la Asamblea General
6. Establecimiento del orden de precedencia de las delegaciones de los:
 - Estados Miembros
 - Observadores permanentes
7. Sorteo de hoteles en la sede del cuadragésimo segundo período ordinario de sesiones de la Asamblea General
8. Aprobación de las actas de las sesiones de la Comisión Preparatoria del cuadragésimo primer período ordinario de sesiones de la Asamblea General
 - AG/CP/ACTA 373/11, de la sesión celebrada el 23 de marzo de 2011
 - AG/CP/ACTA 374/11, de la sesión celebrada el 20 de abril de 2011
 - AG/CP/ACTA 375/11, de la sesión celebrada el 13 de mayo de 2011
 - AG/CP/ACTA 376/11, de la sesión celebrada el 18 de mayo de 2011
 - AG/CP/ACTA 377/11, de la sesión celebrada el 24 de mayo de 2011
 - AG/CP/ACTA 378/11, de la sesión celebrada el 25 de mayo de 2011
9. Otros asuntos.]

Si les délégations n'ont aucune objection à l'ordre du jour proposé, nous le déclarons approuvé. Approuvé.

Nous avons un ordre du jour très chargé, mais nous pensons qu'on peut aller très vite parce que nous avons d'autres activités pour ce matin, donc je compte sur l'efficacité de tout un chacun pour qu'on puisse avancer très rapidement avec la réunion.

METODOLOGÍA PARA LLEVAR ADELANTE LOS TRABAJOS PREPARATORIOS DEL CUADRAGÉSIMO SEGUNDO PERÍODO ORDINARIO DE SESIONES DE LA ASAMBLEA GENERAL

El PRESIDENTE : Nous passons au point 2. Nous commençons maintenant l'examen d'une méthodologie que je propose d'adopter pour réaliser les travaux préparatoires de la Quarante-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale.

À cet égard, mes chers collègues, au cours des dernières années nous avons été confrontés à un défi important pour obtenir que nos délégations, et en particulier les chefs de celles-ci, puissent participer à la majorité des cérémonies, événements et réunions à l'ordre du jour des Sessions ordinaires de l'Assemblée générale, notamment aux événements et cérémonies dont la tenue n'est pas prévue dans le Règlement de l'Assemblée.

En ma qualité de Président de cette Commission, j'ai révisé avec le Secrétariat quelques-unes des possibilités qui pourraient permettre aux délégations des États membres de connaître suffisamment à l'avance et de façon aussi détaillée que possible toutes les activités réalisées à l'occasion de l'Assemblée générale.

Par ailleurs, il est bien connu qu'au cours des dernières années, l'on a inclus aux séances plénières de l'Assemblée générale des interventions de représentants d'institutions sans que les délégations ne l'aient su à l'avance.

À cet égard, j'estime que cette Commission et, le cas échéant, sa Sous-commission de l'ordre du jour et de la procédure, est la tribune appelée à examiner et à approuver toutes les activités réalisées dans le cadre de l'Assemblée générale, sans exception. C'est pourquoi je propose que maintenant, au début de nos travaux, nous prenions les décisions suivantes:

1. Que pendant les sessions ordinaires de l'Assemblée générale, seuls pourront être réalisés des événements et activités qui auront été présentés devant la Commission préparatoire et approuvés par celle-ci ou la Sous-commission de l'ordre du jour et de la procédure, le cas échéant.
2. Que toutes les interventions de représentants d'organes, organismes ou entités qui seront faites au cours des séances plénières doivent avoir fait l'objet d'une consultation et avoir été approuvées par la Commission préparatoire, ou la Sous-commission de l'ordre du jour et de la procédure, le cas échéant.
3. Que cette Commission élabore un calendrier consolidé incluant tous les événements, toutes les cérémonies, les activités et les réunions qui auront lieu durant la Session ordinaire de l'Assemblée générale.

Je cède maintenant la parole aux délégations qui désireraient se référer à la méthodologie que je viens de proposer.

Comme il n'y a pas demande de parole, j'en déduis que la Commission est d'accord pour adopter les décisions suivantes:

1. Que seuls pourront avoir lieu, pendant les sessions ordinaires de l'Assemblée générale, les événements, cérémonies et activités qui auront été présentés devant la Commission préparatoire et approuvés par celle-ci, ou la Sous-commission de l'ordre du jour et de la procédure, le cas échéant.
2. Qu'au cours des séances plénières de l'Assemblée générale seules seront incluses les interventions de représentants d'organes, organismes ou entités qui auront fait l'objet d'une consultation et auront été approuvées par la Commission préparatoire, ou la Sous-commission de l'ordre du jour et de la procédure, le cas échéant.
3. Que la Commission préparatoire élaborera un calendrier consolidé incluant tous les événements, toutes les cérémonies, les activités et les réunions qui auront lieu durant la Session ordinaire de l'Assemblée générale.

S'il n'y a aucune observation, cette proposition est approuvée. Approuvée.

Avec l'assentiment des membres de la Commission, je porterai à la connaissance du Secrétariat général les décisions que cette Commission préparatoire vient d'adopter.

INSTALACIÓN DE LA SUBCOMISIÓN DE TEMARIO Y PROCEDIMIENTOS Y ELECCIÓN DE SU PRESIDENTE

El PRESIDENTE: Nous allons maintenant passer au point 3. Comme les délégations le savent, il est de coutume que la Commission préparatoire des Sessions ordinaires de l'Assemblée générale installe deux sous-commissions chargées d'exécuter deux des fonctions que lui confie la Charte de l'OEA :

- a. En vue premièrement, d'établir le projet d'ordre du jour de chaque session de l'Assemblée générale.
- b. Deuxièmement, d'examiner le projet de programme-budget et le projet de résolution concernant les quotes-parts, et de présenter à l'Assemblée générale le rapport y relatif, assorti des recommandations jugées pertinentes,

Et je propose d'adopter la même procédure pour la Quarante-deuxième Session ordinaire et je suggère donc de passer maintenant à l'installation de la Sous-commission de l'ordre du jour et de la procédure. J'espère que les délégations sont d'accord avec cette proposition.

Ainsi, avec l'accord des membres de la Commission est installée la Sous-commission de l'ordre du jour et de la procédure qui sera chargée de l'élaboration du projet d'ordre du jour de la

Quarante-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale et des considérations de procédure pertinentes. La décision relative à la proposition d'ordre du jour sera adoptée par cette Commission.

Je tiens à rappeler qu'en vertu de l'article 31 du Règlement de l'Assemblée générale,

La Commission préparatoire élabore le projet d'ordre du jour en s'inspirant des observations et propositions visées à l'article 29. Ce projet est acheminé aux gouvernements au moins quarante-cinq jours avant la date d'ouverture de la Session ordinaire de l'Assemblée générale.

En vue de donner suite aux dispositions de l'article mentionné, cette Commission doit prendre une décision concernant le projet d'ordre du jour de la Quarante-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale avec suffisamment d'avance pour qu'il puisse être acheminé aux États membres au plus tard le 19 avril 2012. Cela veut dire 45 jours avant l'Assemblée générale.

Nous allons passer maintenant à l'élection du Président de la Sous-commission. À cet égard, je demande aux membres de la Commission s'ils seraient d'accord pour maintenir la pratique établie en déléguant la responsabilité de diriger les travaux de la Sous-commission de l'ordre du jour et de la procédure de la prochaine Session ordinaire de l'Assemblée générale au Représentant permanent du pays qui organise l'Assemblée générale. Cela veut dire au Représentant permanent de la Bolivie.

Merci beaucoup. Avec l'accord de la Commission, est élu Président de la Sous-commission de l'ordre du jour et de la procédure préparatoire de la Commission préparatoire de la Quarante-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale, l'Ambassadeur Diego Pary, Représentant permanent de la Bolivie. S'il n'y a pas d'objections, approuvé.

INSTALACIÓN DE LA SUBCOMISIÓN DE ASUNTOS ADMINISTRATIVOS Y PRESUPUESTARIOS Y ELECCIÓN DE SU PRESIDENTE

El PRESIDENTE: Nous allons passer maintenant au point 4. C'est l'installation de la Sous-commission des questions administratives et budgétaires.

Les représentants se rappelleront que l'Assemblée générale, en vertu de la résolution AG/RES. 1 (XLII-E/11), adoptée lors de la Quarante-deuxième Session extraordinaire tenue le 31 octobre 2011, a décidé:

« de charger la Sous-commission des questions administratives et budgétaires de la Commission préparatoire de l'Assemblée générale d'envisager une proposition aux fins de présentation à l'Assemblée générale lors de sa Quarante deuxième Session ordinaire prévue pour le mois de juin 2012, afin d'établir le montant global budgétaire et les sources de financement pour le Programme-budget 2013 » et de « convoquer une Session extraordinaire de l'Assemblée générale qui se tiendra au plus tard le 15 novembre 2012 dans le but d'examiner et d'adopter le Programme-budget 2013. »

Pour donner suite aux mandats sous référence, il nous revient maintenant de procéder à l'installation de la Sous-commission des questions administratives et budgétaires. Donc, je veux savoir si les délégations sont d'accord avec la proposition qui est faite.

S'il n'y a pas de réaction, avec l'accord des membres de la Commission, nous procédons à l'installation de la Sous-commission des questions administratives et budgétaires, ainsi qu'à l'élection de son Président. À cet égard, les représentants garderont à l'esprit que durant les années antérieures, cette responsabilité avait été confiée au Président de la Commission des questions administratives et budgétaires du Conseil permanent, en vue d'assurer la continuité de l'examen des questions budgétaires et administratives.

Je suggère donc que nous décidions que la présidence de la Sous-commission des questions administratives et budgétaires de la Commission préparatoire de la Quarante-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale soit confiée à l'Ambassadeur John Beale, Représentant permanent de la Barbade et Président de la CAAP. Il est vrai que l'Ambassadeur n'est pas là, mais comme c'est la pratique, nous pouvons adopter ce principe en tant que Président de la CAAP, il soit le Président de cette Commission.

Je demande aux délégations si elles sont d'accord. Avec l'accord de la Commission préparatoire, cette proposition est approuvée. Approuvé.

PRESENTACIÓN DEL SECRETARIO GENERAL ADJUNTO SOBRE EL AVANCE EN LA PREPARACIÓN DEL CUADRAGÉSIMO SEGUNDO PERÍODO ORDINARIO DE SESIONES DE LA ASAMBLEA GENERAL

El PRESIDENTE: Nous passons maintenant au point 5. Comme le savent les représentants, le Gouvernement de la Bolivie et le Secrétariat de l'Organisation ont entamé il y a des mois, les travaux préparatoires de la prochaine session ordinaire. Nous invitons le Secrétaire général adjoint, l'Ambassadeur Albert Ramdin, à nous fournir des renseignements actualisés sur ces travaux. Monsieur l'Ambassadeur, vous avez la parole.

El SECRETARIO GENERAL ADJUNTO: Good morning and thank you very much, Mr. Chairman.

Distinguished ambassadors and representatives, colleagues from the Organization of American States, I believe it is timely to provide you with a short update on the preparations for the upcoming General Assembly session from both the substantive as well as the logistical perspectives.

The preparations for the General Assembly session in Cochabamba, Bolivia, to be held from June 3 to 5, 2012, are in full swing, in very close collaboration with the Government of Bolivia and the Permanent Mission of Bolivia to the OAS, led by Ambassador Diego Pary. These preparations have been ongoing since last year. I want to express appreciation to the Government of Bolivia for its demonstrated commitment to making the upcoming General Assembly session a complete success and the support provided to the Secretariat. I would like to single out Ambassador Pary's immediate and direct assistance in the trips to Bolivia since we began.

Following consultations with the Ministry of Foreign Affairs of Bolivia, Minister David Choquehuanca will be visiting the OAS on March 7 to address a special meeting of the Permanent Council at which he will formally present the theme of the General Assembly session. He will also present some other details, such as the logo of the session and the draft Declaration, which will be further discussed and negotiated in the Working Group to Consider the Draft Declaration of

Cochabamba on “Food Security with Sovereignty in the Americas,” under the leadership of Ambassador Pary.

Unlike in previous years, and in accordance with the decision made based on a proposal by the Chair, all activities to be included in the agenda of the General Assembly session will be presented to the Preparatory Committee, and/or the Subcommittee on Agenda and Procedure, for approval. This is an important change that will make member states and delegations fully aware of all activities that will take place before and during the General Assembly session. You will have an overall schedule of the session, and we will present it in a separate document.

It had been observed that participants did not know in time which meetings were being held, and it was difficult for representatives to be able to follow all the different meetings or attend some of them. We are trying to avoid that. It is a matter not only of efficiency but also of improving your accessibility to and participation in the all of the meetings related to the General Assembly session.

For many years now, we have been discussing with member states the effectiveness, attractiveness, and format of the dialogues that traditionally take place on the Sunday prior to the start of the General Assembly session. As you know, they are the dialogues with civil society, the private sector, the trade unions, and the permanent observers. The General Secretariat has tried to make that portion of the General Assembly session as attractive and effective as possible. I don’t believe that we all feel that we have succeeded, so we continue to try to find the best way forward. We have started discussions with the permanent observers about the way forward on the dialogue with them so as to make it more substantive and real, rather than a lunch with presentations of views and pledges.

Soon we will be discussing with the regional coordinators a proposal regarding the other three dialogues. Subsequently, we will present to the Preparatory Committee a more detailed proposal for your consideration, and I hope that that proposal will lead to what we have always wanted: a more interactive and sincere dialogue, a higher level of attendance and participation, as well as greater debate surrounding the theme of the General Assembly session and the perspectives of the stakeholders. So, I can promise you that those discussions will continue, and at the next meeting, we will share some of the proposals with you in detail.

At the next meeting, after the presentation by the Foreign Minister of Bolivia on the theme of the Assembly session, we hope to inform you about more substantive preparations in terms of negotiating resolutions and the way forward. We will do so following a meeting that I will have with the chairs of permanent committees, working groups, and specialized committees. In that meeting, we will discuss where we are and get an update about how the committee chairs wish to proceed in finalizing the work.

We have to keep in mind that this is a very particular year because we have the Sixth Summit of the Americas in April, which has its own track of negotiations and its own scheduling priorities. So we are not competing, but we are trying to facilitate a smooth process for both the Summit and the General Assembly session to be able to conclude efficiently. We will update you on that shortly.

The second part of my presentation, Mr. Chairman, is to very quickly update you on logistics. Three preliminary visits to Cochabamba took place in October and December 2011, and in February 2012. In the last meeting, we were able to discuss with President Morales and Minister

Choquehuanca in much more detail their perspectives on how to proceed, and that guidance has helped us a lot in terms of how we can move on.

President Morales has clearly stated that the meeting will be held in Cochabamba. He has now indicated that the meeting will be held at the Universidad del Valle in Cochabamba. For that reason, a small delegation will be travelling to Cochabamba soon to finalize the logistical preparations because this was not foreseen as the venue.

We are very pleased that the agreement for hosting this conference was signed in La Paz on December 5, 2011, and that, through the assistance of Ambassador Pary, resources have been provided to the Organization so we can begin the preparations. Those are very encouraging steps.

We will be presenting two issues to you very early for your cooperation. One has to do with flights to Cochabamba, and the information bulletin will provide you with all the options for the best available flights in order to arrive there on time. The bulletin will include information on hotels as well, and that will be provided to you once we have completed some other matters here today.

The hotels in Cochabamba that have been selected for delegations are Hotel Regina Resort y Convenciones, Hotel La Colonia, Hotel Toloma, and Hotel Gran Cochabamba. At the end of this meeting, we'll have a *sorteo* so that you can indicate by ballot the hotel at which your delegation will stay. The hotels have a small number of suites available to receive heads of delegation, so we need to allocate delegations to each hotel by draw. That is item 7 on the order of business. Also, in light of the availability of rooms and lodging facilities, it would be important for member states to determine the size of their delegations as soon as possible so that all can be accommodated.

Online registration will begin on March 12 and must be completed by no later than May 18. The dates for registering at OAS headquarters will be announced in due course. Identification cards will be delivered in Bolivia and, for security reasons, their use will be mandatory for everyone attending pre-General Assembly activities, as well as during the General Assembly session.

It is important for us to receive the official credentials for each delegation before we can issue the required identification. I ask for your support in this regard. Late registration of official delegations and the delivery of identification cards will begin on Thursday, May 31 from 8:30 a.m. to 5:30 p.m. at the Universidad del Valle on the Campus Tiquipaya. Again, we need your support to be able to provide you with the best service in this regard. I really hope that most of the registration can be done online and identification cards issued here in Washington, D.C. We recognize that changes can take place, but it puts a burden on the Organization to issue identification on site, especially with limited staff to attend to these necessities.

My last point, Mr. Chairman, is good news. I've mentioned before that my objective by 2013 is to have a paper-lite General Assembly. We have reduced the use of paper, and that's just one element of this process of greening the General Assembly. In Fort Lauderdale, in 2005, we used 636,000 sheets of paper. Last year in El Salvador, we only used 21,000 sheets of paper. It has an impact financially but also on the environment.

I wanted to close on this positive note. We'll continue this trend because the idea is to use as little paper as possible going into 2013. We have a year to go to reduce our paper use from 21,000 sheets to 0.00.

Thank you very much, Mr. Chairman.

El PRESIDENTE: Merci Monsieur le Secrétaire général adjoint pour ces informations. Si personne n'a demandé la parole, je propose d'en prendre note et de remercier le Secrétaire général adjoint pour son rapport.

ESTABLECIMIENTO DEL ORDEN DE PRECEDENCIA DE LAS
DELEGACIONES DE LOS ESTADOS MIEMBROS Y DE LOS
OBSERVADORES PERMANENTES PARA EL CUADRAGÉSIMO SEGUNDO
PERÍODO ORDINARIO DE SESIONES DE LA ASAMBLEA GENERAL

El PRESIDENTE: Nous allons maintenant passer au point 6 de l'ordre du jour. Il s'agit d'établir l'ordre de préséance des délégations des États membres et des observateurs permanents pour la Quarante-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale.

Je rappelle que conformément à l'article 4 du Règlement de l'Assemblée générale :

« L'ordre de préséance des délégations est établi pour chaque Session par tirage au sort effectué par la Commission préparatoire de l'Assemblée générale. La même procédure sera appliquée pour l'établissement de l'ordre de préséance des Observateurs permanents ».

Procédons donc au tirage au sort correspondant aux États membres. Nous allons demander à la Délégation du Mexique de tirer un nom.

La REPRESENTANTE ALTERNA DE MÉXICO: República Bolivariana de Venezuela.

El PRESIDENTE: Merci. [Risais.] Dans l'ordre de préséance, nous avons le Venezuela.

Procédons maintenant au tirage au sort correspondant aux observateurs permanents. On demande à la Délégation de Guatemala de bien vouloir le faire.

El REPRESENTANTE ALTERNO DE GUATEMALA: Malta.

El PRESIDENTE: Malta. Malta sera en première position de préséance pour les observateurs.

J'aimerais rappeler aux délégations ce qu'établit l'Assemblée générale concernant son bureau :

Article 11. La présidence de l'Assemblée générale est exercée provisoirement par le chef de la délégation selon l'ordre de préséance établi conformément au présent Règlement, jusqu'à ce que l'Assemblée générale élise son président.

Article 12. A la première séance plénière, l'Assemblée générale élit un président qui exerce ces fonctions jusqu'à la clôture de la Session. L'élection se fait à la majorité des États membres.

Article 13. Les chefs de délégations sont vice-présidents *ex officio* de l'Assemblée générale et, en cas d'empêchement du président, le remplacent selon l'ordre de préséance des délégations.

S'il n'y a pas de réactions... Costa Rica, vous avez la parole.

EL REPRESENTANTE PERMANENTE DE COSTA RICA: Señor Presidente, yo quisiera pedir una aclaración, si usted es tan gentil. Posiblemente mi pésimo francés sea el culpable de ello pero lo estaba escuchando a usted directamente y mientras que usted hablaba de "precedencia", mi compañera entendía "presidencia" en la traducción. Quisiera tener claro ese aspecto con respecto a Venezuela: si es ella la que va a presidir.

EL PRESIDENTE: Je vais demander au Secrétaire général adjoint d'apporter les informations techniques concernant les procédures.

[Pausa.]

EL SECRETARIO GENERAL ADJUNTO: Thank you, Mr. Chairman; thank you, Ambassador of Costa Rica.

Under item 6 of the order of business, we have established the order of precedence of delegations and permanent observers for the upcoming General Assembly session. The member state that will be first in the order of precedence of delegations is the Bolivarian Republic of Venezuela. As a consequence, if the head of the Delegation of the Bolivarian Republic of Venezuela is a minister, that minister will serve as the provisional President of the General Assembly session until the President of the General Assembly session is elected. That is the procedure: the provisional President has to be a minister, and the next delegation in the order of precedence following Venezuela will be the provisional Vice President, and, subsequently, the Vice President of the General Assembly.

I hope that clarifies it for you.

EL PRESIDENTE : Merci, Monsieur l' Ambassadeur Ramdin, Secrétaire général adjoint.

SORTEO DE HOTELES EN LA SEDE DEL CUADRAGÉSIMO SEGUNDO PERÍODO ORDINARIO DE SESIONES DE LA ASAMBLEA GENERAL

EL PRESIDENTE: Si vous êtes d'accord, nous allons passer au point 7, qui concerne le tirage au sort d'hôtels sur les lieux de la Quarante-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale. À cet égard, les hôtels identifiés par le Gouvernement de la Bolivie pour loger les délégations sont les suivants:

- Hôtel Regina Resort et Conventions;
- Hôtel La Colonia;
- Hôtel Toloma;
- Hôtel Gran Cochabamba.

Les délégations seront logées dans les quatre hôtels susmentionnés. Pour déterminer dans quel hôtel sera chaque délégation, nous proposons de faire le tirage au sort suivant la procédure, à savoir:

- Le tirage au sort sera effectué selon la méthode de l'enveloppe fermée. L'enveloppe contiendra une carte sur laquelle sera inscrit le nom de l'hôtel dans lequel logeront le chef de délégation et sa délégation, ou une partie de celle-ci, dans trois chambres supplémentaires destinées à cet effet.
- Les enveloppes contenant les noms des hôtels seront mises dans une urne.
- Le tirage au sort se fera en commençant par la délégation qui occupe la première place à la droite de cette table, c'est-à-dire la Délégation d'Haïti.
- À la fin de la réunion, le Secrétariat enverra aux délégations un tableau contenant les résultats du tirage au sort.

Avant de procéder au tirage au sort, j'aimerais indiquer que le Gouvernement de la Bolivie couvrira le coût et la taxe correspondant à la suite des chefs de délégation. Chaque pays devra couvrir le coût et la taxe correspondant aux chambres supplémentaires que nécessitera sa délégation.

Je demanderais maintenant au Secrétariat de distribuer à chaque délégation les enveloppes contenant les noms des hôtels.

Je demande les délégations de choisir une enveloppe.

El REPRESENTANTE ALTERNO DE HAITÍ: Hotel Toloma.

El PRESIDENTE: Honduras.

El REPRESENTANTE ALTERNO DE HONDURAS: Hotel Regina Resort y Convenciones.

El PRESIDENTE: México.

La REPRESENTANTE ALTERNA DE MÉXICO: Hotel Toloma.

El PRESIDENTE: Nicaragua.

El REPRESENTANTE ALTERNO DE NICARAGUA: Hotel Regina Resort y Convenciones.

El PRESIDENTE: Panamá.

El REPRESENTANTE ALTERNO DE PANAMÁ: Hotel Regina Resort y Convenciones.

El PRESIDENTE: Perú.

La REPRESENTANTE ALTERNA DEL PERÚ: Hotel Gran Cochabamba.

El PRESIDENTE: République dominicaine.

La REPRESENTANTE ALTERNA DE LA REPÚBLICA DOMINICANA: Hotel La Colonia.

El PRESIDENTE: Trinidad.

La REPRESENTANTE ALTERNA DE TRINIDAD Y TOBAGO: Hotel La Colonia.

El PRESIDENTE: Uruguay.

El REPRESENTANTE ALTERNO DEL URUGUAY: Hotel Toloma.

El PRESIDENTE: Venezuela.

La REPRESENTANTE INTERINA DE VENEZUELA: Estamos tan emocionados, Presidente, que no podemos abrir el sobre. [Risas.] Regina Resort y Convenciones.

El PRESIDENTE: Argentina.

La REPRESENTANTE ALTERNA DE LA ARGENTINA: Hotel Toloma.

El PRESIDENTE: Barbados. Thank you.

El REPRESENTANTE ALTERNO DE BARBADOS: Hotel Toloma.

El PRESIDENTE: Bolivia.

El REPRESENTANTE PERMANENTE DE BOLIVIA: Hotel Gran Cochabamba.

El PRESIDENTE: Brésil.

El REPRESENTANTE INTERINO DEL BRASIL: Hotel La Colonia.

El PRESIDENTE: Canadá.

La REPRESENTANTE ALTERNA DEL CANADÁ: Grand Hotel Cochabamba.

El PRESIDENTE: Chili.

El REPRESENTANTE PERMANENTE DE CHILE: And the winner is: Hotel Toloma.

El PRESIDENTE: La Colombie.

El REPRESENTANTE ALTERNO DE COLOMBIA: Hotel La Colonia.

El PRESIDENTE: Costa Rica.

El REPRESENTANTE PERMANENTE DE COSTA RICA: Posiblemente le va a tocar pagar a Colombia la tarifa de Costa de Rica, porque le toca a Costa Rica el Hotel La Colonia también.

El PRESIDENTE: Ecuador.

El REPRESENTANTE ALTERNO DEL ECUADOR: Regina Resort y Convenciones.

El PRESIDENTE: El Salvador.

El REPRESENTANTE ALTERNO DE EL SALVADOR: Hotel La Colonia.

El PRESIDENTE: Etats-Unis d'Amérique.

El REPRESENTANTE ALTERNO DE LOS ESTADOS UNIDOS: Hotel Toloma.

El PRESIDENTE: Guatemala.

El REPRESENTANTE ALTERNO DE GUATEMALA: Hotel Toloma.

El PRESIDENTE: On m'a demandé de choisir pour les pays qui ne sont pas présents. Je vais faire le choix pour Antigua-et-Barbuda. Hotel La Colonia.

Je demande à l'Ambassadeur Ramdin de choisir pour Bahamas: Hotel Toloma.

Je demande à l'Ambassadeur de Zela de choisir pour le Belize.

El JEFE DE GABINETE DEL SECRETARIO GENERAL: Hotel Regina Resort y Convenciones.

El PRESIDENTE: Hotel Regina.

Je demande à Carmen de la Pava de choisir pour la Dominique : Hotel Regina Resort y Convenciones.

Je demande à Madame Estela Díaz de choisir pour la Grenade : Hotel Regina.

Je demande à Haïti de faire le choix pour le Guyana.

El REPRESENTANTE ALTERNO DE HAITÍ: Hotel La Colonia.

El PRESIDENTE: Merci. Je demande à Honduras de faire le choix pour la Jamaïque.

El REPRESENTANTE ALTERNO DE HONDURAS: Gran Hotel Cochabamba.

El PRESIDENTE: Merci. Je demande à Mexico de faire le choix pour le Paraguay.

Je demande à Nicaragua de faire le choix pour Saint-Kitts-et-Nevis.

El REPRESENTANTE ALTERNO DE NICARAGUA: C'est l'Hôtel Colonia.

El PRESIDENTE: Je demande à la Jamaïque de faire le choix pour Sainte-Lucie.

La REPRESENTANTE ALTERNA DE JAMAICA: Hotel Regina Resort y Convenciones.

El PRESIDENTE: Je demande à Panama de faire le choix pour Saint-Vincent-et-Grenadines.

El REPRESENTANTE ALTERNO DE PANAMÁ: Hotel Toloma.

El PRESIDENTE: Je demande à l'Ambassadeur Ramdin de faire le choix pour Suriname.
[Risas.]

El SECRETARIO GENERAL ADJUNTO: Hotel Regina Resort y Convenciones.

El PRESIDENTE: Hotel Regina Resort y Convenciones.

Un grand merci à tout le monde. Le Secrétariat enverra aux délégations, dès que possible, un tableau contenant le résultat du tirage au sort.

APROBACIÓN DE ACTAS

El PRESIDENTE: Nous passons maintenant au point 8, qui concerne la ratification des 6 (six) procès-verbaux des réunions de la Commission préparatoires mentionnées à l'ordre du jour de la présente réunion. J'aimerais savoir si les délégations ont des observations à faire relativement à ces documents.

Il n'y a pas de réactions. Très bien. S'il n'y a pas d'observation, je propose que les documents portant les cotes AG/CP/ACTA 373/11, AG/CP/ACTA 374/11, AG/CP/ACTA 375/11, AG/CP/ACTA 376/11, AG/CP/ACTA 377/11 et AG/CP/ACTA 378/11. Je m'excuse ; il y a le Brésil qui a demandé la parole.

El REPRESENTANTE INTERINO DEL BRASIL: Obrigado, Senhor Presidente.

Peço desculpas por dois rápidos comentários. Um se refere à ata AG/CP/ACTA 375/11, em que há uma transcrição da participação do Delegado brasileiro, mesmo não havendo na relação de presentes nenhum brasileiro citado. Sei que a Secretaria já está tratando de escutar a fita para poder determinar a pessoa que participou. E com relação à ata AG/CP/ACTA 378/11, sugiro apenas três pequenas correções ao texto, as quais são mínimas e já foram passadas à Secretaria, que está providenciando as respectivas correções.

Obrigado, Senhor Presidente.

El PRESIDENTE: Un grand merci à la Délégation du Brésil. Ses corrections seront apportées à la version finale.

S'il n'y a pas d'autres observations, je propose que les documents portant les cotes AG/CP/ACTA 373 à 378/11 soient ratifiés avec l'inclusion des corrections demandées par la Délégation du Brésil. Étant donné qu'il n'y a pas d'objection, la ratification des procès-verbaux est approuvée. Approuvée.

Maintenant nous sommes au point 9. Nous avons terminé l'examen des points inscrits à l'ordre du jour de la présente réunion. J'aimerais savoir maintenant si une délégation aimerait porter un autre point à l'attention de la Commission préparatoire. S'il n'y a aucun autre point que les délégations aimeraient examiner, la présente réunion est terminée.

La réunion est levée. Merci beaucoup.